



Probleme mandat agence immobiliere

Par **atoutpix31**, le **01/09/2009** à **14:45**

Bonjour,

Actuellement j'ai visité un bien par le biais d'une agence immobiliere. J'ai appris apres avoir discuté avec les proprios (en instance de divorce) que la femme n'avait pas signé le mandat car elle n'avait pas eu un bon feeling avec l'agent immo.

Le mandat a juste été signé par 1 seul proprio.

est il possible de passer de particulier à particulier..???? sans reprimende de l'agence..??

Merci de me tenir informé, je compte enormement sur vous.